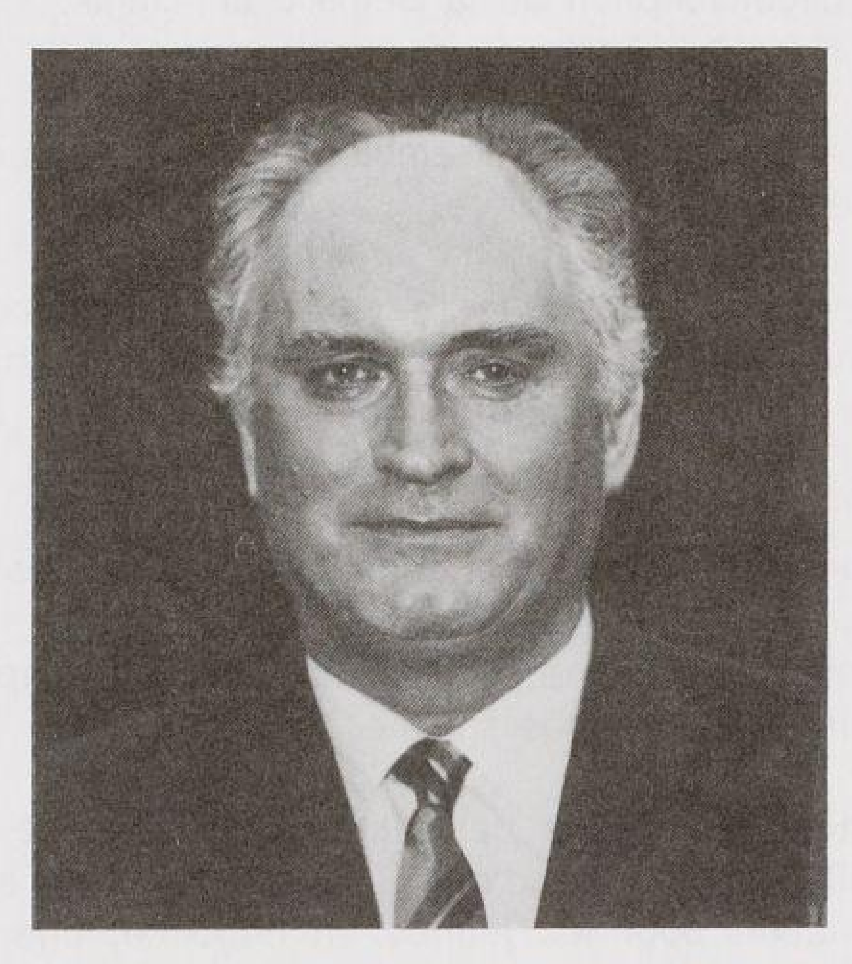
ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1988

SEINE SAINT-DENIS - 1ERE CIRCONSCRIPTION
(Epinay-sur-Seine, Saint-Ouen, l'Ile Saint-Denis, Saint-Denis Sud)

UNE MAJORITE POUR LE PRESIDENT



Gilbert BONNEMAISON

Suppléant : **Bertrand DRUON**

Le premier tour de scrutin des élections législatives a donné dans la première circonscription de la Seine Saint-Denis les résultats suivants :

Inscrits :	52.131
Votants :	30.766
Nuls :	475
Exprimés:	30.291

1- Gilbert BONNEMAISON (Majorité Présidentielle)	**11.445**	**37,78 %**
2- Paulette FOST (PCF)	**6.914**	**22,82 %**
3- J.Baptiste ANGELINI (FN)	5.346	17,64 %
4- Philippe BORDERIE (UDF)	3.680	12,14 %
5- Christine CHAUVET (URC)	2.688	8,87 %
6- Cécile DESMAS (POE)	218	0,71 %
7- J.Philippe HABAS (DVD)	0	0

A la suite du désistement de Paulette FOST en faveur de Gilbert BONNEMAISON et puisqu'aucun autre candidat n'a recueilli les 12,50 % **des électeurs inscrits (6517 VOIX)** légalement nécessaires pour participer au second tour, Gilbert BONNEMAISON sera le seul candidat présent à ce second tour.

Pourtant les électeurs doivent voter massivement le dimanche 12 juin, non seulement par civisme, mais parce qu'il est important au niveau local comme au niveau national que Gilbert BONNEMAISON, candidat de la Majorité Présidentielle, recueille le plus grand nombre possible de suffrages.

REUSSIR LA FRANCE UNIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je remercie vivement les milliers d'électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages le 5 Juin, plaçant ainsi la majorité présidentielle largement en tête au premier tour de scrutin, dans la 1ère circonscription de la Seine Saint-Denis.

Ils ont ainsi contribué à créer l'élan qui permettra de donner une majorité stable au gouvernement de Michel ROCARD à l'Assemblée Nationale, afin de mettre en oeuvre les orientations du Président de la République.

Le rassemblement de toutes les forces de progrès est la condition nécessaire pour moderniser l'économie, vaincre l'inflation et ainsi combattre efficacement le chômage, pour lutter contre l'insécurité, pour résorber les insuffisances de notre système scolaire.

Cet effort doit être mené au plan national comme au niveau local.

Comme Maire d'Epinay-sur-Seine, je m'emploie, jour après jour par l'action municipale, à combattre les inégalités sociales.

Construire des crèches, ouvrir des centres de loisirs et de vacances à des tarifs permettant aux familles modestes d'en bénéficier, mettre en place une politique d'insertion et de formation pour les jeunes en difficulté, une politique de solidarité avec les personnes âgées, réhabiliter les logements anciens, tout cela contribue à améliorer la vie dans la cité.

Avec votre appui, comme député de votre circonscription, je travaillerai pour que le gouvernement donne la priorité à la qualité de la vie quotidienne dans nos villes, afin que personne ne soit laissé sur le bord du chemin.

Les premières mesures annoncées par le Premier Ministre, Michel ROCARD : création du revenu minimum d'insertion financé pour l'essentiel par l'impôt sur les grandes fortunes, affectation d'un milliard de crédits supplémentaires à l'Education Nationale, vont dans le sens d'une plus grande justice sociale et d'une plus grande égalité des chances pour nos enfants.

Vous tous à Epinay-sur-Seine, à Saint-Ouen, à l'Ile Saint-Denis, à Saint-Denis qui avez massivement voté pour François MITTERRAND le 8 Mai, et au-delà, vous tous démocrates attachés aux valeurs de la République, je vous appelle à vous mobiliser le 12 juin pour le second tour de ces élections législatives, pour faire gagner la France Unie. Au-delà de l'enjeu du scrutin local, chaque voix de plus pour la majorité présidentielle marquera votre attachement aux orientations définies par François MITTERRAND.

Merci de votre confiance.

Gilbert BONNEMAISON
Maire d'Epinay sur Seine
Candidat de la Majorité Présidentielle

Vu, le candidat.